

Indicateur C3. Quelle est la répartition entre les investissements publics et privés dans l'éducation ?

Faits marquants

- En moyenne, les pouvoirs publics financent 83 % du budget total de l'éducation dans les pays de l'OCDE. La contribution du secteur privé est plus élevée dans l'enseignement tertiaire, où elle représente 31 % du budget total, que dans l'enseignement non tertiaire (enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire), où elle représente à peine 10 %.
- Dans l'enseignement tertiaire, la part des dépenses privées dépend essentiellement des frais de scolarité à charge des étudiants. Plus de la moitié du budget total est financée par des sources privées en Australie, au Chili, en Colombie, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, des pays qui comptent pour la plupart parmi ceux où les frais de scolarité sont relativement élevés.
- Entre 2011 et 2019, le pourcentage moyen des dépenses privées dans les établissements d'enseignement est resté stable en moyenne dans les pays de l'OCDE. Toutefois, la variation dans le temps diffère largement d'un pays à l'autre, en particulier au niveau tertiaire. Les plus fortes augmentations de pourcentage des dépenses privées au cours de cette période ont été observées en Espagne et en Pologne aux niveaux non tertiaires (4 points de pourcentage) et en Colombie aux niveaux tertiaires (14 points de pourcentage).

Contexte

Aujourd'hui, les individus sont plus nombreux que jamais à suivre l'une des nombreuses formations proposées par un nombre croissant de prestataires de services d'éducation. Dans la conjoncture économique actuelle, de nombreux gouvernements peinent à réunir les fonds nécessaires pour financer la demande d'éducation en hausse en comptant uniquement sur les deniers publics. De plus, selon certains responsables politiques, ceux qui profitent le plus de l'éducation – ceux qui suivent des études – devraient prendre en charge au moins une partie des coûts y afférents. Les pouvoirs publics financent toujours une partie élevée de l'investissement dans l'éducation, mais le secteur privé joue un rôle de plus en plus important à certains niveaux d'enseignement.

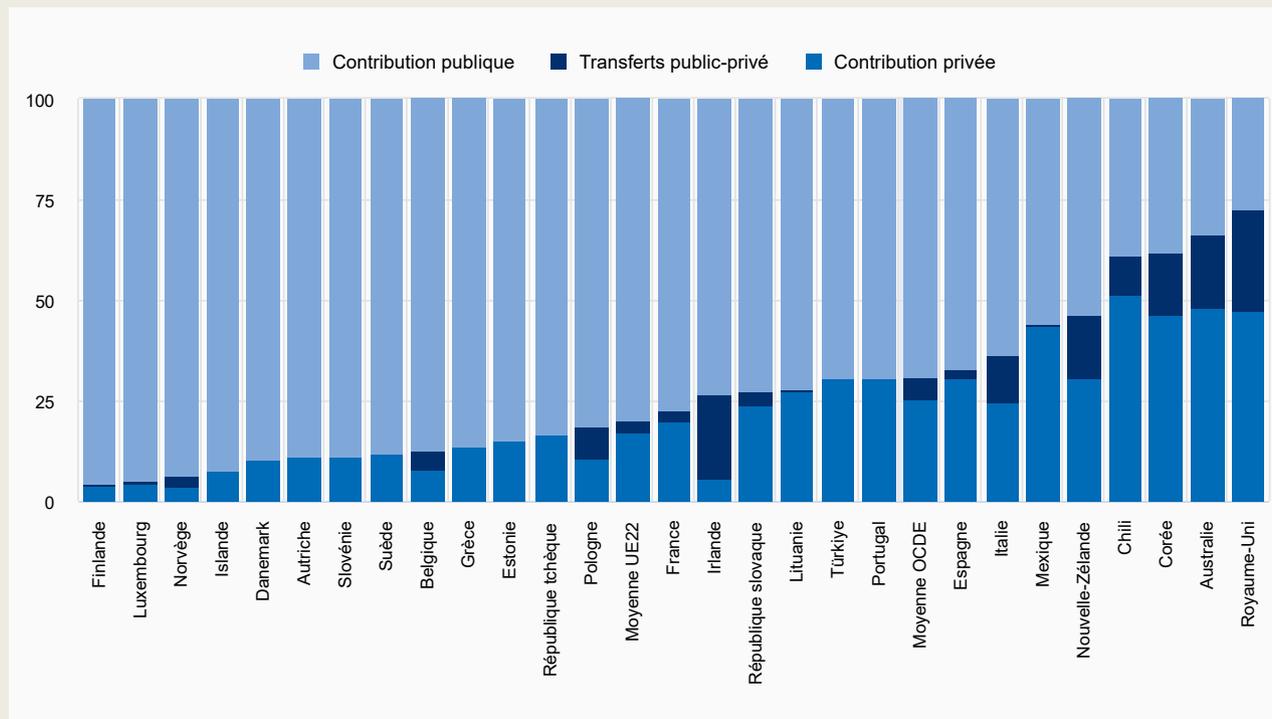
Le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire et secondaire, qui relève de la scolarité obligatoire dans la plupart des pays. Dans les pays de l'OCDE, la répartition entre le financement public et le financement privé varie le plus dans l'enseignement préprimaire (voir l'indicateur C2) et l'enseignement tertiaire, que les pouvoirs publics ont moins tendance à financer totalement ou presque. À ces niveaux d'enseignement, ce sont essentiellement les ménages qui constituent le financement privé, ce qui soulève la question de l'égalité de l'accès à l'éducation. Le débat sur le financement de l'enseignement tertiaire est particulièrement intense. Certains craignent que la répartition entre financement public et financement privé décourage des candidats aux études tertiaires. Les uns estiment que les pouvoirs publics devraient revoir sensiblement à la hausse les aides aux effectifs scolarisés, comme les bourses ou les prêts d'études, alors que les autres soutiennent les efforts consentis pour amener les entreprises privées à accroître le financement de l'enseignement tertiaire. Les prêts d'études peuvent réduire les obstacles à l'éducation qui sont créés par les dépenses privées directes ainsi que par le poids des dépenses publiques directes pour les contribuables, car ils reportent le coût des études après l'obtention du diplôme.

Cet indicateur examine la part des secteurs public, privé et international dans le financement de l'éducation à différents niveaux d'enseignement. Dans les dépenses privées, il fait également la distinction entre la contribution des ménages et celle d'autres entités privées. Il éclaire le grand débat sur la question de la répartition idéale du financement de l'éducation

entre le secteur public et le secteur privé, en particulier dans l'enseignement tertiaire. Enfin, il analyse la part relative des transferts publics aux entités privées, dont les établissements privés, les étudiants et leur famille, pour aider ceux-ci à financer le coût de l'enseignement tertiaire.

Graphique C3.1. Contributions publique et privée au budget du tertiaire (2019)

En pourcentage



Remarque : les dépenses internationales sont regroupées avec les dépenses publiques pour des raisons de présentation.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la contribution publique au budget de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022), Tableau C3.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

StatLink  <https://stat.link/q4s51u>

Autres faits marquants

- Dans l'ensemble, la contribution du secteur privé au budget de l'enseignement non tertiaire est modeste dans les pays de l'OCDE, mais elle est relativement élevée dans les pays tels que la Colombie et la République de Türkiye (20%), pays, où le produit national brut par habitant est peu élevé.
- Les ménages financent en moyenne plus de deux tiers des dépenses privées dans l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE. D'autres entités privées financent toutefois 90% ou plus des dépenses privées au Danemark, en Finlande et en Suède.
- Les transferts publics au secteur privé représentent au plus 3 % du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire dans tous les pays de l'OCDE et sont considérés comme étant plus élevés dans l'enseignement tertiaire, où ils représentent 5 % du budget total en moyenne dans les pays de l'OCDE et même plus de 15 % en Australie, en Corée, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni.

Analyse

Parts publique et privée des dépenses d'éducation

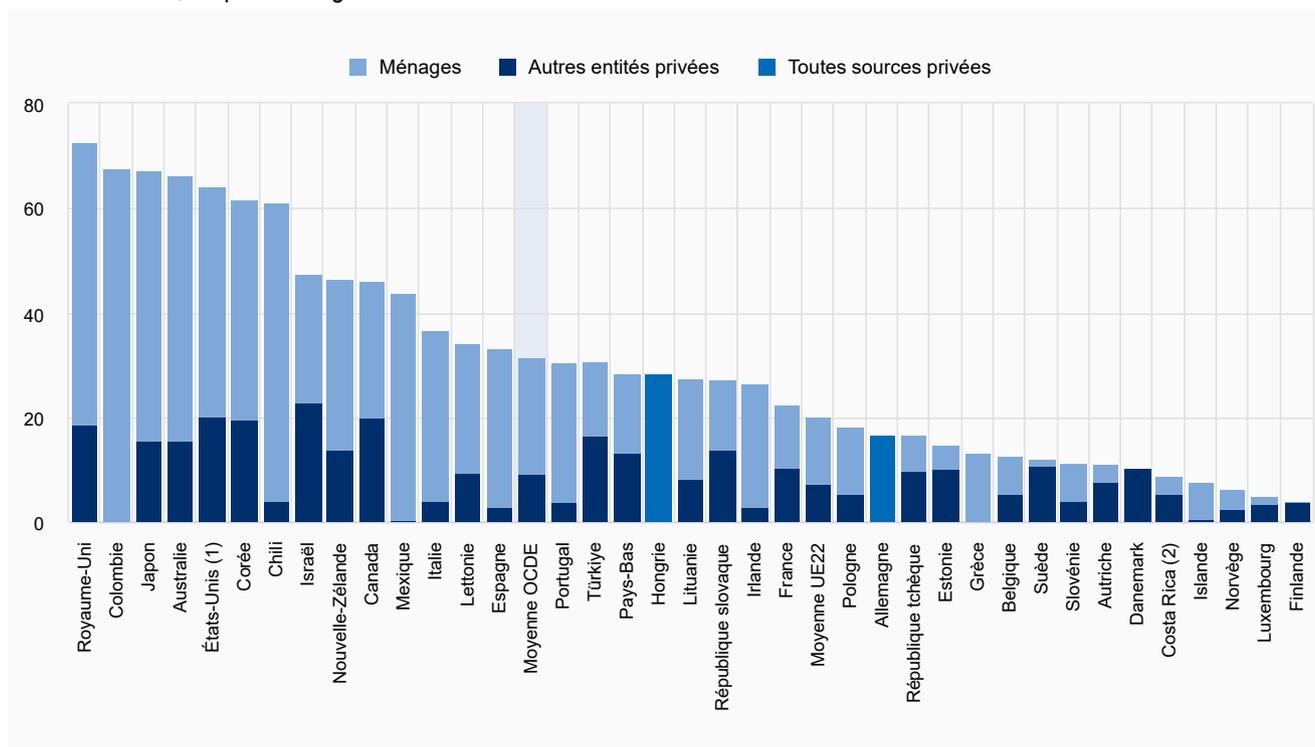
Dans les pays de l'OCDE, l'éducation reste en grande partie financée par les pouvoirs publics de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, même si la part des fonds privés est substantielle dans l'enseignement tertiaire. Dans cette moyenne globale, les contributions publique, privée et internationale au financement varient toutefois fortement entre les pays de l'OCDE. Selon les chiffres de 2019, le budget de l'éducation de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire est en moyenne financé directement par le secteur public à hauteur de 83 % et par le secteur privé à hauteur de 16 % dans les pays de l'OCDE (voir le Tableau C3.1). Le secteur privé finance toutefois moins de 5 % du budget de l'éducation en Finlande, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et en Suède. À titre de comparaison, il en finance de l'ordre d'un tiers en Australie, au Chili, en Colombie, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Une part minime des dépenses totales d'éducation provient de sources internationales. Cette part représente 1 % des dépenses totales en moyenne dans les pays de l'OCDE ; elle atteint au moins 5 % en Estonie (voir le Tableau C3.1).

Enseignement tertiaire

Le rendement élevé de l'enseignement tertiaire a conduit un certain nombre de pays à demander aux étudiants de contribuer davantage au financement de leurs études, principalement au travers des frais de scolarité. Il existe des mécanismes publics de soutien financier pour alléger le poids de cette contribution dans certains pays, mais pas dans tous (voir l'indicateur C5). Dans tous les pays membres de l'OCDE, la part privée des dépenses d'éducation après transferts publics au secteur privé est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs d'enseignement. Selon les chiffres de 2019, le secteur privé finance en moyenne 31 % du budget total de l'enseignement tertiaire après transferts dans les pays de l'OCDE (voir le Tableau C3.1 et le Graphique C3.2).

Graphique C3.2. Contribution privée au budget du tertiaire, selon la source de financement (2019)

Avant transferts, en pourcentage



1. Les chiffres se rapportent aux prêts d'études nets, et non bruts, d'où une sous-estimation des transferts publics.

2. L'année de référence n'est pas 2019. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la contribution privée au budget de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022), Tableau C3.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_Annex3_ChapterC.pdf).

StatLink  <https://stat.link/xqwr7>

Dans l'enseignement tertiaire, la contribution privée au budget de l'éducation est étroitement liée au niveau des frais de scolarité pratiqués par les établissements (voir également l'indicateur C5). Dans les pays où les frais de scolarité tendent à être modestes, voire négligeables, comme en Finlande, en Islande, au Luxembourg et en Norvège, la contribution du secteur privé au financement de l'enseignement tertiaire (y compris les versements privés subventionnés, comme les prêts d'études au titre des frais de scolarité) est inférieure à 10 %. En revanche, des entités privées financent plus de 60 % du budget de l'enseignement tertiaire en Australie, au Chili, en Colombie, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, où les frais de scolarité tendent à être plus élevés (voir le Tableau C3.1).

Dans les pays de l'OCDE, les ménages financent en moyenne 72 % des dépenses privées dans l'enseignement tertiaire. Les ménages sont les principaux contributeurs privés dans la majorité des pays de l'OCDE, mais la quasi-totalité des fonds privés provient d'autres entités au Danemark, en Finlande et en Suède (voir le Graphique C3.2). Ce budget privé est essentiellement constitué des dépenses des entreprises en matière de recherche-développement.

Enseignement non tertiaire

Dans tous les pays, le financement est essentiellement public dans l'enseignement non tertiaire. Selon les chiffres de 2019, le secteur privé finance en moyenne seul 10 % à peine du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire on tertiaire dans les pays de l'OCDE ; sa contribution passe toutefois la barre des 20 % en Colombie et en Türkiye. Dans la plupart des pays, les ménages financent la part la plus importante des dépenses privées au titre de ces niveaux d'enseignement, principalement sous la forme de frais de scolarité (voir le Tableau C3.1 et le Graphique C3.3).

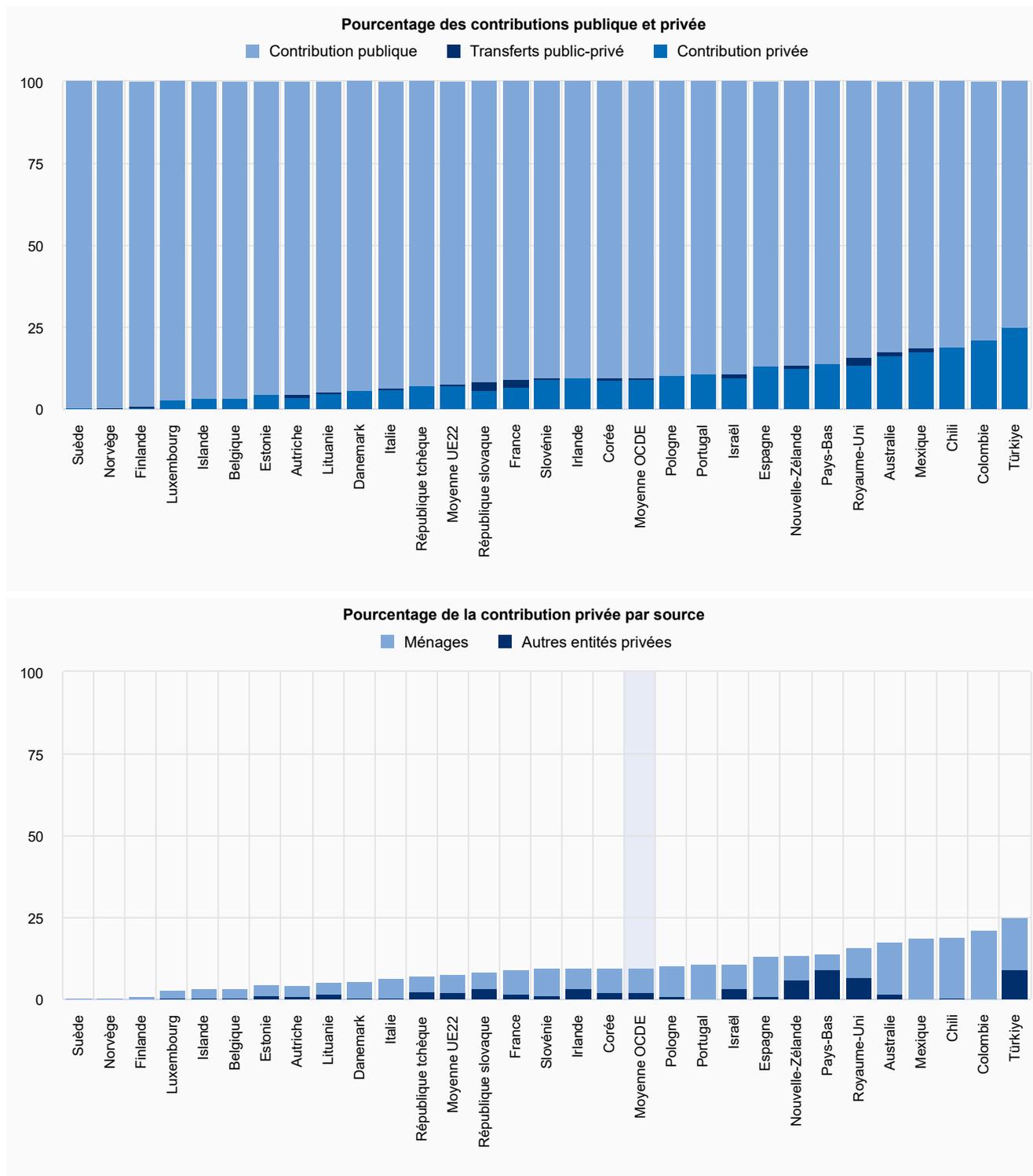
La part privée des dépenses d'éducation varie entre les pays et entre les niveaux d'enseignement. Dans l'enseignement primaire, le secteur privé finance en moyenne 7 % du budget dans les pays de l'OCDE. La contribution du secteur privé au budget est du même ordre dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire : en moyenne, 9 % du budget de ce niveau d'enseignement provient de source privée dans les pays de l'OCDE. Le budget de l'enseignement primaire est financé en totalité par les pouvoirs publics en Norvège et en Suède, mais l'est à hauteur de 15 % ou plus par des entités privées au Chili, en Colombie, en Espagne, en Hongrie, au Mexique et en Türkiye (OCDE, 2022). Le secteur privé finance moins de 10 % du budget total de ce niveau d'enseignement dans deux tiers environ des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ; sa contribution passe toutefois la barre des 20 % en Australie et en Türkiye (OCDE, 2022).

Le secteur privé finance une part plus importante du budget dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire : 13 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. La part du financement privé est similaire en filière professionnelle et en filière générale. La contribution du secteur privé au budget du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est toutefois supérieure d'au moins 30 points de pourcentage en filière professionnelle en Allemagne et aux Pays-Bas. En Allemagne, les entreprises privées s'impliquent de longue date dans l'offre de formations en alternance, sous la forme de programmes « emploi-études », pour augmenter le nombre de personnes qualifiées sur le marché du travail. À l'autre extrême, la part du financement privé est supérieure d'au moins 20 points de pourcentage en filière générale au Chili et en Türkiye. Dans plusieurs pays, la part publique du budget de la filière professionnelle est directement liée aux diverses politiques nationales en faveur de cette filière qui ont été adoptées en vue d'améliorer la transition entre l'école et le monde du travail. Dans les années 1990, la France, l'Espagne, les Pays-Bas et la Norvège ont par exemple offert des incitations financières aux employeurs proposant des stages aux élèves de l'enseignement secondaire. Grâce à ces politiques, les programmes « emploi-études » se sont généralisés dans certains pays de l'OCDE (OCDE, 1999).

Ce sont essentiellement les ménages qui financent la part privée du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. La contribution des autres entités privées, des entreprises par exemple, ne représente que 2 % des dépenses totales d'éducation (soit 20 % du budget privé) à ces niveaux d'enseignement. Les Pays-Bas font vraiment figure d'exception : la contribution des autres entités privées atteint 9 % des dépenses totales d'éducation, soit plus du double de la contribution des ménages. En Türkiye, les autres entités privées financent aussi 9 % du budget total de l'éducation, mais les ménages en financent une part encore plus élevée, 16 % (voir le Graphique C3.3).

Graphique C3.3. Contributions publique et privée au budget du primaire au post-secondaire non tertiaire (2019)

En pourcentage



Remarque : les dépenses internationales sont regroupées avec les dépenses publiques pour des raisons de présentation.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage des dépenses publiques.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022), Tableau C3.1 et Tableau C3.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

Évolution des contributions publique et privée au budget de l'éducation

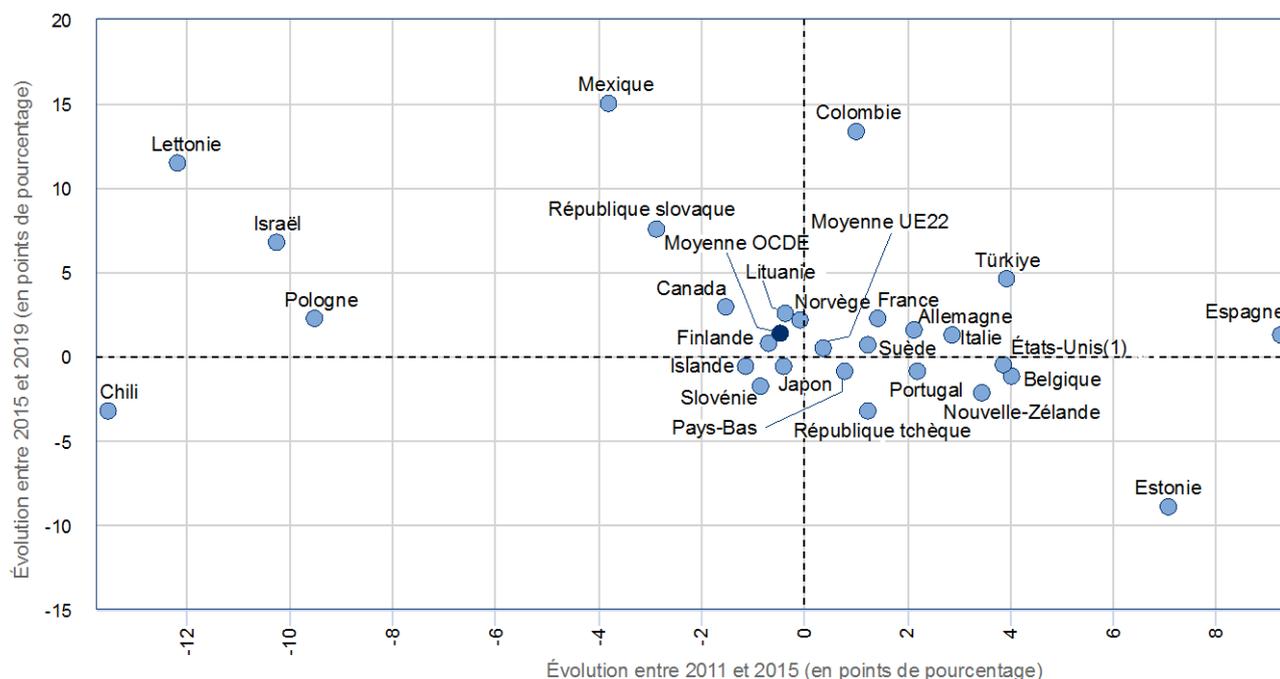
Les parts publique et privée des dépenses d'éducation sont dans l'ensemble restées relativement stables au fil du temps dans les pays de l'OCDE. La contribution du secteur privé augmente progressivement, mais lentement (voir le Tableau C3.3). La part privée du budget a augmenté dans près de la moitié des pays membres et partenaires de l'OCDE. C'est en Espagne qu'elle a le plus augmenté (6 points de pourcentage), principalement entre 2011 et 2015 en restant stable entre 2015 et 2019, et au Chili qu'elle a le plus diminué (9 points de pourcentage) entre 2011 et 2019, où cette diminution a toutefois été compensée par une augmentation équivalente de la part publique (voir le Tableau C3.3).

Dans l'enseignement non tertiaire, c'est en Espagne et en Pologne que la contribution privée a le plus augmenté, de 4 points de pourcentage entre 2011 et 2019. Les données de 2011 sont manquantes pour la Hongrie, mais entre 2015 et 2019, la part des dépenses privées a augmenté de 9 points de pourcentage. La part privée du financement a légèrement diminué durant la même période dans d'autres pays, surtout en République slovaque où elle a diminué de 3 points de pourcentage (voir le Tableau C3.3).

Dans l'enseignement tertiaire, c'est en Colombie qu'elle a le plus augmenté alors qu'elle était déjà élevée : elle est passée de 53 % en 2011 à 68 % en 2019. La contribution privée au budget a le plus diminué entre 2015 et 2019, de 17 points de pourcentage, au Chili (voir le Tableau C3.3). Il est possible toutefois que cette différence soit imputable à un effet statistique, du fait du passage de certaines entités du secteur privé au secteur public.

Graphique C3.4. Évolution de la contribution privée au budget du tertiaire (entre 2011 et 2019)

Source finale de financement, selon le niveau d'enseignement, en points de pourcentage



1. Les chiffres se rapportent aux prêts d'études nets, et non bruts, d'où une sous-estimation des transferts publics.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022), Tableau C3.3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

StatLink  <https://stat.link/taxo80>

La contribution privée au budget de l'enseignement tertiaire a légèrement augmenté depuis 2011, mais elle a fluctué dans certains pays durant cette période. Le Graphique C3.4 indique l'évolution, en points de pourcentage, de la contribution privée entre 2011 et 2015 et entre 2015 et 2019. La contribution privée a augmenté durant ces deux périodes dans sept pays seulement (ceux situés dans le quadrant supérieur droit du graphique). En Espagne par exemple, la contribution privée a augmenté, de 9 points de pourcentage, entre 2011 et 2015, puis plus légèrement, de 1 point de pourcentage, entre 2015 et

2019. La contribution privée a en revanche fluctué pendant les deux périodes à l'étude, à la hausse durant l'une et à la baisse durant l'autre dans 16 pays (ceux situés dans les quadrants supérieur gauche et inférieur droit). En Lettonie par exemple, la contribution privée a fortement diminué entre 2011 et 2015, mais a augmenté presque aussi fortement entre 2015 et 2019. Enfin, la contribution privée a diminué durant les deux périodes à l'étude, quoique légèrement, dans les quatre pays restants (ceux situés dans le quadrant inférieur gauche) (voir le Graphique C3.4).

Transferts publics au secteur privé

Une grande partie de la part publique du financement va directement aux établissements d'enseignement, auxquels les pouvoirs publics transfèrent également des fonds via divers mécanismes d'affectation (au travers des frais de scolarité ou de dotations directes basées sur les effectifs scolarisés ou les crédits d'heures) ou par les subventions aux effectifs scolarisés, aux ménages ou à d'autres entités privées au travers de bourses, allocations ou prêts d'études. Les transferts sont classés dans la catégorie des transferts au secteur privé si les bénéficiaires en sont les effectifs scolarisés, les ménages ou d'autres entités privées. Financer les établissements d'enseignement par l'intermédiaire des effectifs scolarisés contribue à accroître la concurrence entre établissements, ce qui peut améliorer leur efficacité.

Dans l'enseignement non tertiaire, les transferts public-privé sont minimes, ce qui s'explique en partie par le fait que les dépenses privées sont dans l'ensemble modérées à ces niveaux d'enseignement. Selon les chiffres de 2019, les transferts du secteur public au secteur privé représentent en moyenne 1 % du budget total de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire dans les pays de l'OCDE. Ils sont les plus élevés en République slovaque, où ils représentent 3 % du budget total de l'éducation (voir le Tableau C3.2 en ligne).

Dans l'enseignement tertiaire en revanche, les transferts du secteur public au secteur privé jouent un rôle important dans le financement de ce niveau d'enseignement dans certains pays (voir le Graphique C3.1). Dans les pays où l'enseignement tertiaire est en expansion et, en particulier, dans ceux où les frais de scolarité sont élevés, on considère souvent que les transferts public-privé servent à améliorer l'accès des étudiants de condition plus modeste. Toutefois, le modèle d'affectation varie entre les pays de l'OCDE (OCDE, 2017). Les dépenses privées sont largement compensées par les transferts publics dans certains pays, en Irlande par exemple, mais les aides publiques et internationales financent une partie relativement limitée des coûts privés dans d'autres pays. Si l'aide aux étudiants est minime et les besoins plus élevés en matière de dépenses privées, certains risquent de renoncer à faire des études, en dépit du fait qu'investir dans l'obtention d'un diplôme tertiaire est rentable vu la rémunération supérieure qui y est associée.

Selon les chiffres de 2019, les transferts du secteur public au secteur privé représentent en moyenne 5 % du budget total de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE. Les pays où les transferts sont les plus élevés sont aussi ceux où les frais de scolarité tendent à être les plus élevés (voir l'indicateur C5). Les transferts représentent plus de 18 % du budget total de l'enseignement tertiaire en Australie, en Irlande et au Royaume-Uni, où les frais de scolarité dépassent 5 000 USD par an en licence. Ils sont en revanche inférieurs à 1 % dans les pays où les frais de scolarité sont nuls ou modérés, comme en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Finlande et en Suède. Dans certains pays toutefois, par exemple en Espagne, en France, en Lituanie, au Mexique, au Portugal, en République slovaque et en Türkiye, les transferts publics au secteur privé sont peu élevés (4 % ou moins) en dépit d'une contribution privée élevée (au moins 20 %) (voir le Graphique C3.1 et Tableau C3.2).

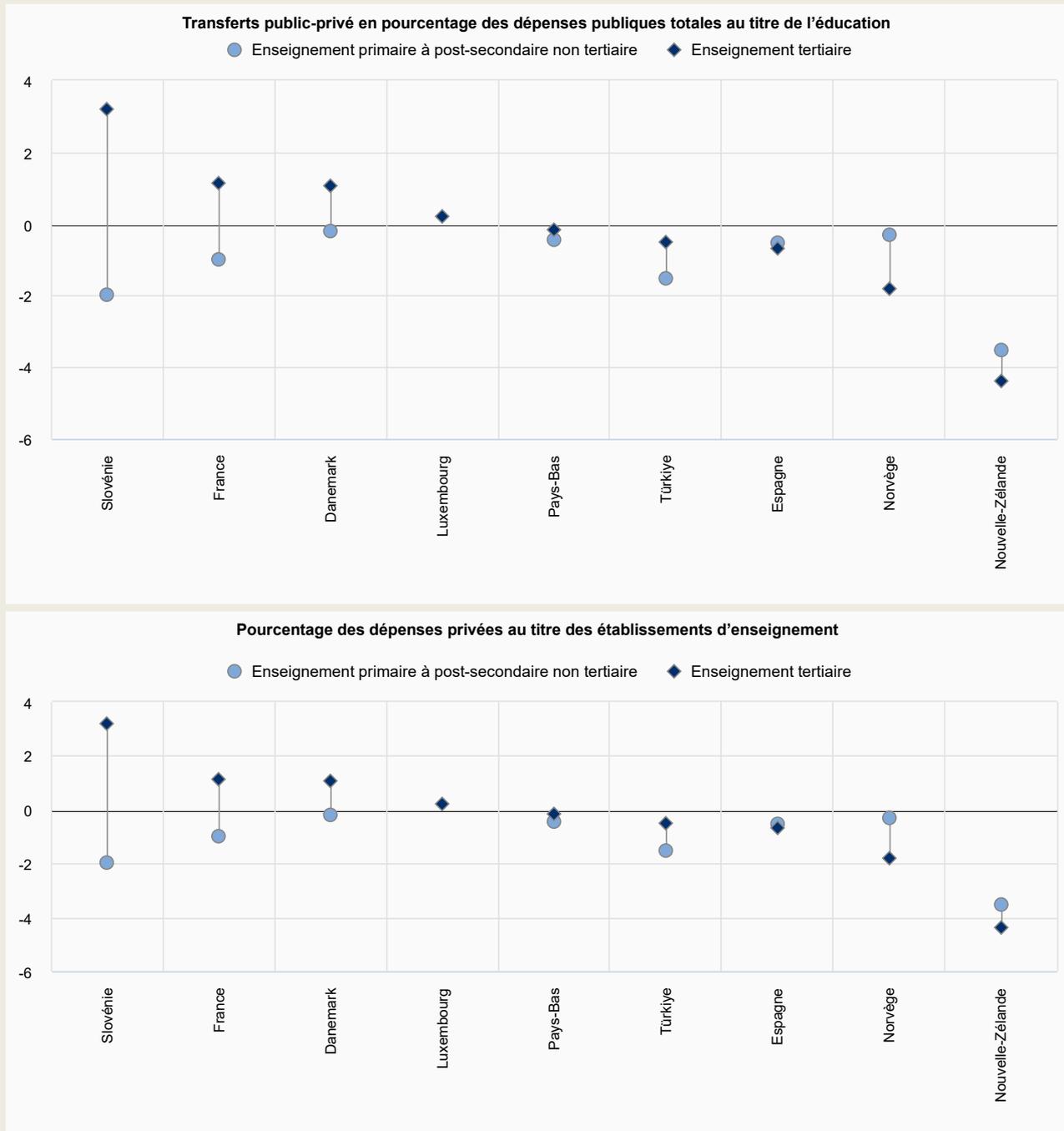
Des données provisoires sur les dépenses d'éducation en 2020 sont disponibles pour quelques pays seulement. Ces chiffres sont utiles en vue d'un premier regard croisé sur les tendances générales du financement public et privé de l'éducation au cours de la première année de la crise sanitaire du COVID-19 (voir l'Encadré C3.1).

Encadré C3.1. Données provisoires sur l'évolution du financement privé de l'éducation en 2020

Les réponses politiques à la pandémie posent des défis aux budgets publics de l'éducation (OCDE, 2021; The State of Higher Education : One Year into the COVID-19 Pandemic, 2021). Le financement public de l'éducation n'a pas beaucoup changé au cours de la dernière décennie, mais la crise a entraîné une pression croissante quant à la mobilisation des ressources supplémentaires pour l'éducation. Des fonds publics seront nécessaires pour protéger les étudiants et minimiser les pertes d'apprentissage liées au COVID-19 (Al-Samarrai, Gangwar, & Gala, 2020). Il se peut que ces fonds doivent aussi compenser les baisses potentielles du financement privé de l'éducation. Cependant, la baisse des recettes publiques limite le montant des ressources publiques supplémentaires pour l'éducation potentiellement mobilisable (UNESCO/Banque mondiale, 2021).

Graphique C3.5. Données provisoires sur l'évolution des transferts public-privé et du financement privé de l'éducation (2019 à 2020)

En pourcentage ; en prix constants



Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation 2019-20 au niveau tertiaire.

Source : OCDE (2022). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_Annex3_ChapterC.pdf).

StatLink  <https://stat.link/0hywvs>

Entre 2019 et 2020, la part du financement privé des établissements d'enseignement non tertiaire du primaire au post-secondaire a diminué dans tous les pays dont les données sont disponibles, baissant de 2 points de pourcentage ou plus

en Nouvelle-Zélande et en Slovaquie. Au niveau de l'enseignement supérieur, le tableau est plus mitigé. La plupart des pays n'ont enregistré que de faibles changements (que ce soit des augmentations ou des diminutions) de 1 point de pourcentage, mais la part du financement privé a augmenté de 3 points de pourcentage en Slovaquie et a diminué de 2 points de pourcentage ou plus en Norvège et en Nouvelle-Zélande (Graphique C3.5).

Dans certains cas, la baisse en 2020 de la part du financement privé des établissements d'enseignement est associée à une réduction des transferts publics aux ménages et aux autres entités privées (Graphique C3.5). Ce fut le cas en Norvège, aux Pays-Bas, en Slovaquie et en Turquie, du niveau primaire au niveau post-secondaire non tertiaire, et en Nouvelle-Zélande, aux niveaux tertiaire et non tertiaire. En revanche, au Danemark et en France, la part du financement privé des établissements d'enseignement tertiaire et des transferts publics vers le secteur privé à ce niveau ont tous deux légèrement augmenté entre 2019 et 2020, tandis qu'en Norvège, l'augmentation des transferts publics vers le secteur privé au niveau tertiaire n'a pas entraîné d'augmentation de la part du financement privé des établissements d'enseignement tertiaire (Graphique C3.5).

En 2020, le financement public a contribué à compenser la baisse de la part relative du financement privé dans tous les pays disposant de données provisoires, à l'exception du Danemark, de la France et de la Slovaquie, où le contraire a été observé au niveau tertiaire. Une grande majorité de pays ont fait état d'une augmentation du financement public de l'enseignement, tant au niveau tertiaire que non tertiaire pour 2021, et neuf d'entre eux ont signalé une augmentation significative. L'augmentation des fonds publics pendant la pandémie de COVID-19 a principalement financé des investissements dans les infrastructures pour améliorer les conditions sanitaires (par exemple, l'installation de filtres à air dans les salles de classe) et un soutien supplémentaire aux enseignants et aux personnels (masques, tests COVID-19, soins de santé, etc.) (voir le chapitre sur le COVID-19 et l'indicateur C4).

Définitions

Les **parts publique, privée et internationale initiales** correspondent à la contribution des secteurs public, privé et international aux dépenses totales d'éducation avant transferts. Les **dépenses publiques initiales** comprennent les dépenses publiques directes ainsi que les transferts publics au secteur privé et excluent les transferts du secteur international. Les **dépenses privées initiales** correspondent aux frais de scolarité et autres montants versés par les ménages aux établissements d'enseignement, déduction faite de la partie de ces sommes qui est financée par des subventions publiques. Les **dépenses internationales initiales** comprennent les dépenses internationales directes (par exemple un budget de recherche accordé par une société étrangère à une université publique) et les transferts internationaux aux gouvernements.

Les **parts publique, privée et internationale finales** correspondent aux dépenses directes des acheteurs publics, privés et internationaux de services d'éducation après transferts. Les **dépenses publiques finales** comprennent les achats publics directs de ressources d'éducation et les versements publics aux établissements d'enseignement. Les **dépenses privées finales** comprennent toutes les dépenses directes (frais de scolarité et autres montants versés par les ménages aux établissements d'enseignement), qu'elles soient ou non partiellement financées par des subventions publiques. Elles incluent également les dépenses des entreprises privées au titre de la composante de pratique professionnelle dans les programmes « emploi-études » et les programmes de formation en milieu professionnel. Les **dépenses internationales finales** comprennent les montants directement versés par le secteur international aux établissements d'enseignement, par exemple des budgets de recherche et autres fonds internationaux versés directement aux établissements d'enseignement.

Par **ménages**, on entend les effectifs scolarisés et leur famille.

Par **autres entités privées**, on entend les entreprises privées et les organisations à but non lucratif (notamment les organisations confessionnelles, caritatives, patronales, syndicales et autres).

Les **subventions publiques** incluent les transferts publics et internationaux, tels que les bourses et les aides financières aux effectifs scolarisés, ainsi que certaines subventions à d'autres entités privées.

Méthodologie

Toutes les entités qui financent l'éducation, que ce soit en tant qu'acquéreur initial ou final, sont publiques, privées ou internationales (organismes internationaux et autres entités étrangères). Les chiffres fournis ici regroupent les dépenses publiques et internationales pour des raisons de présentation. Comme la contribution internationale est relativement minime par rapport à celle des autres secteurs, l'inclure dans la contribution publique n'affecte pas l'analyse de la part du secteur public.

Les dépenses au titre des biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent par exemple acheter des fournitures et des manuels scolaires dans le commerce ou recourir aux services d'un professeur particulier en dehors des établissements d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de subsistance et le manque à gagner des étudiants pendant les études peuvent représenter une part importante du coût de l'éducation. Toutes ces dépenses effectuées en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur, même si elles font l'objet de subventions publiques. Le financement public du coût de l'éducation en dehors des établissements d'enseignement est étudié dans les indicateurs C4 et C5.

Une partie du budget des établissements d'enseignement est consacrée aux services auxiliaires généralement proposés aux effectifs scolarisés (cantine, logement et transport). La part du coût de ces services financée par les effectifs scolarisés est également incluse dans cet indicateur.

Les dépenses d'éducation sont calculées sur la base de la comptabilité de caisse et donnent dès lors un aperçu des dépenses effectuées lors de l'année de référence. Il existe un système de prêt et de remboursement dans l'enseignement tertiaire dans de nombreux pays. Les prêts publics sont pris en considération, mais les remboursements des emprunteurs privés ne le sont pas, d'où une sous-estimation possible de la contribution privée aux coûts de l'éducation.

Les prêts accordés par des institutions financières privées (et non par les pouvoirs publics) sont comptabilisés dans les dépenses privées, tandis que les subventions publiques au titre des intérêts et des défauts de remboursement sont comptabilisées dans les dépenses publiques.

Voir le *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018* (OCDE, 2018). Voir les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

Source

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2019 (sauf mention contraire) et proviennent de la collecte de données statistiques sur l'éducation de l'UNESCO, de l'OCDE et d'Eurostat (UOE) réalisée en 2021 par l'OCDE (pour plus de précisions, voir l'annexe 3 [https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf]). Les données de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de l'Inde, de l'Indonésie et de la République populaire de Chine proviennent de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

Les données relatives aux dépenses de 2011 à 2019 ont été mises à jour sur la base d'une enquête menée en 2021 et en 2022 et ont été ajustées en fonction des méthodes et des définitions appliquées lors du dernier exercice UOE de collecte de données en date. Les données provisoires sur les dépenses d'éducation en 2020 sont basées sur une collecte de données ad hoc administrée par l'OCDE et Eurostat en 2022.

Références

Al-Samarrai, S., M. Gangwar et P. Gala (2020), *The Impact of the COVID-19 Pandemic on Education Financing*, Banque mondiale, Washington, DC, <https://doi.org/10.1596/33739>. [6]

OCDE (2022), *Base de données de Regards sur l'éducation*, Site web d'OECD.Stat, OCDE, Paris, <https://stats.oecd.org> (consulté le 6 juillet 2018). [1]

- OCDE (2021), *The State of Higher Education : One Year into the COVID-19 Pandemic*, Éditions OCDE, Paris, [5]
<https://doi.org/10.1787/83c41957-en>.
- OCDE (2021), *The State of School Education : One Year into the COVID Pandemic*, Éditions OCDE, Paris, [4]
<https://doi.org/10.1787/201dde84-en>.
- OCDE (2018), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, [8]
<https://doi.org/10.1787/9789264305380-fr>.
- OCDE (2017), « Qui assume réellement les coûts de l'éducation ? : Ou comment la prise en charge des dépenses d'éducation passe du secteur public privé », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 56, Éditions OCDE, Paris, [3]
<https://doi.org/10.1787/67d4d9e0-fr>.
- OCDE (1999), *La mise en oeuvre de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : Évaluation des performances et des politiques*, La stratégie de l'OCDE pour l'emploi, Éditions OCDE, Paris, [2]
<https://doi.org/10.1787/9789264273689-fr>.
- UNESCO/Banque mondiale (2021), *Education Finance Watch 2021*, [7]
<https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/226481614027788096/education-finance-watch-2021> (consulté le 20 juin 2022).

Tableaux de l'indicateur C3

Tableaux de l'indicateur C3. Quelle est la répartition entre les investissements publics et privés dans l'éducation ?

Tableau C3.1	Contribution publique, privée et internationale au budget de l'éducation, selon la source finale de financement (2019)
Tableau C3.2	Contribution publique, privée et internationale au budget de l'éducation avant et après transferts public-privé, selon la source de financement (2019)
Tableau C3.3	Évolution des contributions publique, privée et internationale au budget de l'éducation (2011, 2015 et 2019)

StatLink  <https://stat.link/15q7iy>

Date butoir pour les données : 17 juin 2022. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>). D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org>).

Tableau C3.1. Contribution publique, privée et internationale au budget de l'éducation, selon la source finale de financement (2019)

Après transferts public-privé, par niveau d'enseignement

OCDE	Pays	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire				Du primaire au tertiaire						
		Contribution publique	Contribution privée			Contribution internationale	Contribution publique	Contribution privée			Contribution internationale	Contribution publique	Contribution privée			
			Ménages	Autres entités privées	Toutes sources privées confondues			Ménages	Autres entités privées	Toutes sources privées confondues			Ménages	Autres entités privées	Toutes sources privées confondues	
																(1)
	Australie	82	16	2	18	0	34	51	15 ^d	66 ^d	x(8, 9)	67	27	6 ^d	33 ^d	x(13, 14)
	Autriche	96	4	1	4	a	89	3	8	11	a	93	4	3	7	a
	Belgique	96	3	0	3	1	84	7	6	13	3	93	4	2	6	1
	Canada ¹	90 ^d	4 ^d	6 ^d	10 ^d	x(3, 4)	54	26	20 ^d	46 ^d	x(8, 9)	76 ^d	13 ^d	11 ^d	24 ^d	x(13, 14)
	Chili	81	19	0	19	a	39	57	4	61	a	64	35	2	36	a
	Colombie	79	21	0	21	0	32	68	0	68	0	68	32	0	32	0
	Costa Rica ²	m	m	m	m	m	91	4	5	9	0	m	m	m	m	m
	République tchèque	93	5	2	7	0	76	7	10	17	7	88	5	4	10	2
	Danemark	94	5	1	6	0	85	0	10	11	5	91	3	4	7	2
	Estonie	96	3	1	4	0	71	5	10	15	15	88	3	4	8	5
	Finlande	99	1	0	1	0	90	0	4	4	5	97	1	1	2	2
	France	91	8	1	9	0	75	12	11	23	2	86	9	4	13	1
	Allemagne	88	x(4)	x(4)	12	0	81	x(9)	x(9)	17	2	86	x(14)	x(14)	13	1
	Grèce	93	7	0	7	0	75	13	a	13	12	88	9	0	9	3
	Hongrie	83	x(4)	x(4)	17	0	70	x(9)	x(9)	28	2	80	x(14)	x(14)	19	0
	Islande	97	3	0	3	0	89	7	1	8	4	95	4	0	4	1
	Irlande	90	6	3	10	0	68	24	3	27	5	85	11	3	14	1
	Israël	89	7	3	11	0	52	25	23	48	0	81	11	8	19	0
	Italie	94	6	0	6	0	61	32	4	37	2	86	12	1	13	1
	Japon	93	6	2	7	0	33 ^d	52 ^d	16 ^d	67 ^d	0 ^d	72	22	7	28	0
	Corée	90	8	2 ^d	10 ^d	x(3, 4)	38	42	19 ^d	62 ^d	x(8, 9)	75	18	7 ^d	25 ^d	x(13, 14)
	Lettonie	93	4	2	6	1	58	25	10	34	8	82	11	4	15	3
	Lituanie	95	4	2	5	0	67	19	8	28	5	86	8	4	12	2
	Luxembourg	94	3	0	3	3	91	2	4	5	4	94	3	1	3	3
	Mexique	81	18	0	19	0	56	44	0	44	0	74	26	0	26	0
	Pays-Bas	86	4	9	14	0	68	15	13	28	3	80	8	11	19	1
	Nouvelle-Zélande	87	7	6	13	0	54	32	14	46	0	76	15	8	24	0
	Norvège	99	1	0	1	0	92	4	2	6	2	97	2	1	2	0
	Pologne	87	10	1	10	3	80	13	5	18	2	85	11	2	13	2
	Portugal	89	11	0	11	0	60	27	4	31	9	82	14	1	15	2
	République slovaque	92	5	3	8	0	70	13	14	27	2	86	7	6	13	1
	Slovénie	90	8	1	9	1	84	7	4	11	5	88	8	2	10	2
	Espagne	87	12	1	13	0	65	30	3	33	2	80	18	1	19	1
	Suède	100	0	0	0	0	83	1	11	12	5	95	0	3	4	1
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Türkiye	75	16	9	25	0	69	14	16	31	1	73	15	11	27	0
	Royaume-Uni	84	9	7	16	0	24	54	19	73	4	64	24	11	34	1
	États-Unis ³	92	8	0	8	a	36	44	20	64	a	68	23	8	32	a
	Moyenne OCDE	90	7	2	10	0	66	22	9	31	3	83	12	4	16	1
	Moyenne UE22	92	5	1	8	0	75	13	7	20	5	87	7	3	11	2
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : certains niveaux d'enseignement sont regroupés. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau C1.1. Les dépenses privées incluent les prêts d'études et les bourses (y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement). Les remboursements des emprunteurs privés ne sont pas pris en considération, d'où une sous-estimation de la contribution privée au budget de l'éducation. Les dépenses publiques présentées ici excluent les programmes non classifiés. Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Ces données et d'autres données désagrégées peuvent être consultées dans la base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org>).

1. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

2. Année de référence : 2020.

3. Les chiffres se rapportent aux prêts d'études nets, et non bruts, d'où une sous-estimation des transferts publics.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

Tableau C3.2. Contribution publique, privée et internationale au budget de l'éducation avant et après transferts public-privé, selon la source de financement (2019)

Selon le niveau d'enseignement et la provenance du financement

OCDE	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire						Tertiaire						Du primaire au tertiaire					
	Financement initial (avant transferts public-privé)			Financement final (après transferts public-privé)			Financement initial (avant transferts public-privé)			Financement final (après transferts public-privé)			Financement initial (avant transferts public-privé)			Financement final (après transferts public-privé)		
	Publique	Privée	Internationale	Publique	Privée	Internationale	Publique	Privée	Internationale	Publique	Privée	Internationale	Publique	Privée	Internationale	Publique	Privée	Internationale
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	
Pays																		
Australie	84	16	0	82	18	0	52	48 ^d	x(8)	34	66 ^d	x(11)	74	26 ^d	x(14)	67	33 ^d	x(17)
Autriche	97	3	a	96	4	a	89	11	a	89	11	a	94	6	a	93	7	a
Belgique	96	3	1	96	3	1	88	8	4	84	13	3	94	4	2	93	6	1
Canada ¹	m	m	m	90 ^d	10 ^d	x(5)	m	m	m	54	46 ^d	x(11)	m	m	m	76 ^d	24 ^d	x(17)
Chili	81	19	a	81	19	a	49	51	a	39	61	a	68	32	a	64	36	a
Colombie	79	21	0	79	21	0	m	m	0	32	68	0	m	m	0	68	32	0
Costa Rica ²	m	m	m	m	m	m	m	m	m	91	9	0	m	m	m	m	m	m
République tchèque	93	7	0	93	7	0	76	17	7	76	17	7	88	10	2	88	10	2
Danemark	94	6	0	94	6	0	85	11	5	85	11	5	91	7	2	91	7	2
Estonie	91	4	5	96	4	0	60	15	25	71	15	15	81	8	11	88	8	5
Finlande	99	1	0	99	1	0	91	4	5	90	4	5	97	2	2	97	2	2
France	93	7	0	91	9	0	78	20	2	75	23	2	89	11	1	86	13	1
Allemagne	m	m	m	88	12	0	m	m	m	81	17	2	m	m	m	86	13	1
Grèce	m	m	2	93	7	0	71	13	16	75	13	12	m	m	5	88	9	3
Hongrie	m	m	0	83	17	0	m	m	2	70	28	2	m	m	0	80	19	0
Islande	97	3	0	97	3	0	89	8	4	89	8	4	95	4	1	95	4	1
Irlande	90	10	0	90	10	0	89	6	5	68	27	5	90	9	1	85	14	1
Israël	90	10	0	89	11	0	m	m	0	52	48	0	m	m	0	81	19	0
Italie	94	6	0	94	6	0	73	25	2	61	37	2	89	10	1	86	13	1
Japon	m	m	0	93	7	0	m	m	0 ^d	33 ^d	67 ^d	0 ^d	m	m	0	72	28	0
Corée	91	9 ^d	x(2)	90	10 ^d	x(5)	54	46 ^d	x(8)	38	62 ^d	x(11)	80	20 ^d	x(14)	75	25 ^d	x(17)
Lettonie	m	m	4	93	6	1	m	m	21	58	34	8	m	m	9	82	15	3
Lituanie	89	5	6	95	5	0	56	27	17	67	28	5	79	12	10	86	12	2
Luxembourg	94	3	3	94	3	3	92	4	4	91	5	4	94	3	3	94	3	3
Mexique	82	17	0	81	19	0	57	43 ^d	x(8)	56	44	0	75	25 ^d	x(14)	74	26	0
Pays-Bas	m	m	0	86	14	0	m	m	3	68	28	3	m	m	1	80	19	1
Nouvelle-Zélande	88	12	0	87	13	0	69	31	0	54	46	0	82	18	0	76	24	0
Norvège	100	0	0	99	1	0	95	4	2	92	6	2	100	0	0	97	2	0
Pologne	85	10	5	87	10	3	87	11	2	80	18	2	86	10	4	85	13	2
Portugal	89	11	0	89	11	0	58	31	11	60	31	9	82	15	3	82	15	2
République slovaque	90	6	4	92	8	0	72	24	4	70	27	2	86	10	4	86	13	1
Slovénie	89	9	2	90	9	1	80	11	9	84	11	5	87	10	4	88	10	2
Espagne	87	13	0	87	13	0	68	31	2	65	33	2	81	18	1	80	19	1
Suède	100	0	0	100	0	0	84	12	5	83	12	5	95	3	1	95	4	1
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Türkiye	75	25	0	75	25	0	69	31	1	69	31	1	73	27	1	73	27	0
Royaume-Uni	86	14	0	84	16	0	49	47	4	24	73	4	74	25	1	64	34	1
États-Unis ³	m	m	a	92	8	a	m	m	a	36	64	a	m	m	a	68	32	a
Moyenne OCDE	90	9	1	90	10	0	73	22	6	66	31	3	85	12	2	83	16	1
Moyenne UE22	92	6	2	92	8	0	78	15	8	75	20	5	88	9	3	87	11	2
Partenaires																		
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Les transferts public-privé dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire et dans l'enseignement tertiaire peuvent être consultés en ligne (voir le lien StatLink ci-dessous). Ces données et d'autres données désagrégées peuvent être consultées dans la base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org>).

1. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

2. Année de référence : 2020.

3. Les chiffres se rapportent aux prêts d'études nets, et non bruts, d'où une sous-estimation des transferts publics.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://stat.link/hrbt05>

Tableau C3.3. Évolution des contributions publique, privée et internationale au budget de l'éducation (2011, 2015 et 2019)

Source finale de financement

OCDE	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire Contribution privée au budget de l'éducation (en %)					Tertiaire Contribution privée au budget de l'éducation (en %)					Du primaire au tertiaire Contribution privée au budget de l'éducation (en %)				
	2011	2015	2019	Différence entre 2011 et 2015 (en points de pourcentage)	Différence entre 2015 et 2019 (en points de pourcentage)	2011	2015	2019	Différence entre 2011 et 2015 (en points de pourcentage)	Différence entre 2015 et 2019 (en points de pourcentage)	2011	2015	2019	Différence entre 2011 et 2015 (en points de pourcentage)	Différence entre 2015 et 2019 (en points de pourcentage)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
Pays															
Australie ¹	m	m	18	m	m	m	m	66 ^d	m	m	m	m	33 ^d	m	m
Autriche	m	5	4	m	0	m	6	11	m	5	m	5	7	m	2
Belgique	4	3	3	-1	0	10	14	13	4	-1	5	6	6	1	0
Canada ^{1,2}	9 ^d	9 ^d	10 ^d	0 ^d	1 ^d	45	43	46	-2	3	24 ^d	22 ^d	24 ^d	-2 ^d	2 ^d
Chili	21	17	19	-4	2	78	64	61	-14	-3	45	36	36	-9	1
Colombie	21	23	21	2	-2	53	54	68	1	13	31	32	32	2	0
Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
République tchèque	9	8	7	-1	-1	19	20	17	1	-3	12	12	10	0	-2
Danemark	3	m	6	m	m	5	m	11	m	m	4	m	7	m	m
Estonie	1	7	4	6	-3	17	24	15	7	-9	6	13	8	7	-6
Finlande	1	1	1	0	0	4	3	4	-1	1	2	2	2	0	0
France	9	9	9	0	0	19	20	23	1	2	12	12	13	1	1
Allemagne	13	13	12	0	-1	13	15	17	2	2	13	14	13	1	0
Grèce	m	7	7	m	0	m	12	13	m	2	m	8	9	m	1
Hongrie	m	7	17	m	9	m	37	28	m	-9	m	14	19	m	5
Islande	4	4	3	0	-1	9	8	8	-1	-1	5	5	4	0	-1
Irlande	m	10	10	m	-1	m	29	27	m	-3	m	16	14	m	-2
Israël	11	10	11	0	0	51	41	48	-10	7	22	18	19	-4	2
Italie	4	5	6	1	1	33	35	37	3	1	11	12	13	1	1
Japon	7	8	7	1	0	68 ^d	68 ^d	67 ^d	0 ^d	-1 ^d	28	28	28	0	0
Corée ¹	m	14 ^d	10 ^d	m	-5 ^d	m	64 ^d	62 ^d	m	-2 ^d	m	30 ^d	25 ^d	m	-6 ^d
Lettonie	3	2	6	0	4	35	23	34	-12	11	13	9	15	-5	6
Lituanie	3	5	5	2	1	25	25	28	0	3	11	12	12	1	0
Luxembourg	2	3	3	1	0	m	4	5	m	1	m	3	3	m	0
Mexique	17	17	19	0	2	33	29	44	-4	15	21	20	26	-1	6
Pays-Bas	13	12	14	-1	1	28	29	28	1	-1	18	18	19	0	1
Nouvelle-Zélande	15	14	13	-1	0	45	49	46	3	-2	24	25	24	1	-1
Norvège	0	1	1	1	0	4	4	6	0	2	1	1	2	0	1
Pologne	6	8	10	2	2	26	16	18	-10	2	12	11	13	-1	2
Portugal	m	11	11	m	-1	29	32	31	2	-1	m	16	15	m	-1
République slovaque	11	11	8	-1	-2	23	20	27	-3	8	14	14	13	0	-1
Slovénie	9	10	9	1	0	14	13	11	-1	-2	10	10	10	0	-1
Espagne	9	14	13	5	0	23	32	33	9	1	13	19	19	6	0
Suède	0	a	0	m	m	10	11	12	1	1	3	3	4	0	0
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Türkiye	23	24	25	1	1	22	26	31	4	5	23	25	27	2	2
Royaume-Uni	14	13	16	-1	2	m	71	73	m	1	m	31	34	m	4
États-Unis ³	9	9	8	0	0	61	65	64	4	0	31	32	32	2	-1
Moyenne OCDE	9	10	10	0	0	30	30	31	0	1	16	16	16	0	0
Moyenne UE22	6	8	8	1	0	20	20	20	0	1	10	11	11	1	0
Partenaires															
Argentine	9	m	m	m	m	23	m	m	m	m	12	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les dépenses privées incluent les prêts d'études et les bourses (y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement). Les remboursements des emprunteurs privés ne sont pas pris en considération, d'où une sous-estimation de la contribution privée au budget de l'éducation. Les données sur la contribution publique et internationale au budget de l'éducation peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). Les dépenses publiques présentées ici excluent les programmes non classifiés. Consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie » pour de plus amples informations. Ces données et d'autres données désagrégées peuvent être consultées dans la base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org>).

1. La contribution internationale est incluse dans la contribution privée.

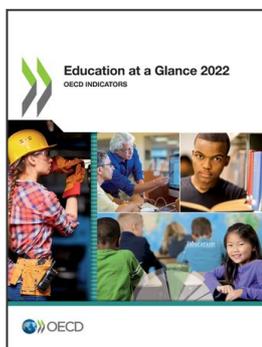
2. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

3. Les chiffres se rapportent aux prêts d'études nets, et non bruts, d'où une sous-estimation des transferts publics.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://stat.link/wpcez>



Extrait de :
Education at a Glance 2022
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3197152b-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Quelle est la répartition entre les investissements publics et privés dans l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2022 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/58a145f8-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.